

POMMADE À L'ACIDE SALICYLIQUE

La préparation satisfait à la monographie *Préparations semi-solides pour application cutanée, Pommades hydrophobes (0132)*.

DÉFINITION

Formule :

Composants	Quantité	Fonction	Référentiel
Acide salicylique	1,00 g à 50,00 g	Substance active	Ph. Eur.
Vaseline blanche	qsp 100,00g	Excipient	Ph. Eur.

Teneur : 90,0 pour cent à 110,0 pour cent de la valeur indiquée sur l'étiquette.

PRÉPARATION

Précautions : ne pas chauffer à une température supérieure à 30 °C.

Triturez l'acide salicylique préalablement pulvérisé, ajoutez-le, par petites fractions, à la vaseline blanche éventuellement chauffée à une température ne dépassant 30 °C, jusqu'à obtention d'une pommade homogène.

CARACTÈRES

Aspect : pommade blanche, translucide.

IDENTIFICATION

Étalez environ 0,5 g de pommade sur une lame de verre. La pommade donne la réaction (a) des salicylates (2.3.1).

ESSAI

Homogénéité. Étalez 0,2 g environ de pommade à l'acide salicylique entre deux lames de verre ; aucune particule blanche cristalline n'est visible.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que les préambules du Formulaire national et de la Pharmacopée française s'appliquent.

DOSAGE

Dans une fiole conique de 250 mL introduisez 50 mL d'éthanol à 96 pour cent R et 50 mL de chlorure de méthylène R. Ajoutez 0,25 mL de solution de phénolphtaléine R et neutralisez par de l'hydroxyde de sodium 0,1 M jusqu'à coloration rose. Introduisez une prise d'essai *p*, exactement pesée, de pommade dans le mélange de solvants précédent et agitez jusqu'à dissolution totale ; la solution se décolore. Titrez par l'hydroxyde de sodium 0,1 M jusqu'à coloration rose.

1 mL d'hydroxyde de sodium 0,1 M correspond à 13,81 mg de C₇H₆O₃

Teneur en acide salicylique % m/m	Prise d'essai <i>p</i> en g
1	20,000
5	4,000
10	2,000
20	1,000
50	0,400

CONSERVATION

En récipient étanche.

ETIQUETAGE

L'étiquette indique la teneur en acide salicylique.

CLASSE THERAPEUTIQUE

Usage dermatologique : autres préparations dermatologiques.

Classe ATC : D11A F (préparations kératolytiques et verrucides).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que les préambules du Formulaire national et de la Pharmacopée française s'appliquent.